



au fil du Bonson
Bulletin municipal Avril 2024 - n°110



Jeux Olympiques et Paralympiques : pages 12 & 13

The booklet cover features a blue header with the year '2024' on the left. The main title 'Pass' Seniors' is written in large, white, cursive letters. Below it is a smaller photo of three women laughing. On the left side, there's a photo of four men laughing. The logo 'Bonson Loire CCAS Centre Commun d'Action Sociale' is at the bottom left.

NOUVEAU ! Le Pass'Seniors : page 31

The poster has a dark blue background with large white text '10 jours sans écrans'. Below it, in orange, is the tagline 'Débrancher pour mieux se connecter'. A cartoon character with pink hair and glasses is pointing towards the text. At the bottom, it says 'Relevons le défi !' with dates '14 / 05' and '23 / 05'. The bottom right corner features the text '10 jours sans écrans : page 39'.

SOMMAIRE :

Informations Municipales

Page 2

Enfance Jeunesse

Page 25

Vivre ensemble

Page 27

Saison culturelle

Page 32

Associations

Page 34

Chaque jour,
de nouvelles actus :

www.mairie-bonson.fr



MairieDeBonson



Station
de Bonson



Revue Municipale de Bonson
N°110 - Avril 2024

Tirage à 2100 exemplaires

Directeur de publication :
M. Thierry DEVILLE

Délégation :
Mme Christine PAQUIS

Rédaction :
Élus, Associations, Mairie
Maquette, Conception &
Réalisation :
Service Communication
Impression : Imprimerie Images
Distribution : Médiapost



La marque de la
gestion forestière
responsable

Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées durablement,
de sources recyclées et
contrôlées

www.pefc-france.org



INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DE THIERRY DEVILLE

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,

Nous parlons souvent du cadre de vie à Bonson. Ce terme désigne généralement l'ensemble des éléments entourant la vie du citoyen-usager, concourant à son épanouissement personnel, professionnel et à son bien-être.

À Bonson, ce cadre de vie, nous n'avons de cesse de le défendre, de le préserver, de l'améliorer. Certains pans de ce cadre de vie dépendent directement de l'action municipale que nous réalisons en votre nom.

C'est en ce sens que sommes rentrés dans une démarche de labélisation « Villes et villages fleuris ».

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement. Plusieurs actions et réalisations sont achevées, d'autres en préparation et certaines en réflexion.

Par exemple, en ce début d'année, la plantation de 32 arbres sur trois sites de la commune ainsi que la végétalisation de certains espaces publics.

Nous mettons également en place dès cette année, la gestion différenciée des espaces verts. C'est une méthode d'entretien qui se démarque des méthodes traditionnelles dans la mesure où elle plébiscite des modes de gestion plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement. Autrement dit, c'est entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible.

Aussi, le 1^{er} trimestre marque le début du chantier du nouveau pôle enfance qui accueillera prochainement nos coissoux pour les activités périscolaires et extrascolaires. Un projet vertueux et exemplaire en termes d'écologie et de développement durable.

Nous n'oubliions pas nos ainés avec plusieurs structures et services en réflexion afin de favoriser le maintien à domicile des seniors. En effet, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), réalisée récemment par le bureau



d'études Le Compas, met en avant le vieillissement de la population et l'importance de travailler sur le « Grand âge et l'autonomie ».

Afin de permettre à la municipalité de poursuivre les projets et de maintenir le niveau des services à la population, le conseil municipal a voté le budget primitif 2024 lors de la séance du 28 Mars 2024. Ce dernier reprend, d'un côté, la gestion des affaires courantes et des services municipaux (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir, équiper la commune et entretenir le patrimoine communal. Une note de présentation synthétique du budget est à votre disposition sur le site internet de la commune.

Enfin, je tiens à remercier les bonsonnaises et bonsonnais qui ont participé à la « balade urbaine » du 7 Mars 2024 dans le cadre de l'Animation territoriale pilotée par le bureau d'études Verdi, en partenariat avec Loire Forez et l'EPORA. C'est la première étape d'une concertation active avec la population afin de réfléchir ensemble sur l'avenir du secteur Charles de Gaulle/place du 11 Novembre à l'horizon 2040 !

Thierry DEVILLE
Maire de Bonson

Très sincèrement,




COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962



En ce 19 mars, journée nationale du souvenir et du recueillement en mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc, nous nous sommes retrouvés à Andrézieux devant la stèle de la Paix en présence des maires des 2 communes François DRIOL et Thierry DEVILLE, de Michel HUET, président départemental de la FNACA et de nombreuses personnes pour honorer tous ces morts au combat et lutter contre l'oubli afin que nous n'ayons pas à revivre une telle période. Merci aux enfants du CME des 2 communes pour leur fidèle présence.

04

PARTEZ EN CONGÉS L'ESPRIT SEREIN

La période des vacances approchant, les habitants de Bonson peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire au dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) pour que les policiers municipaux et/ou les gendarmes veillent sur leur domicile en leur absence.

Cette opération préventive vise à lutter contre les cambriolages en permettant aux bonsonnais de signaler leur absence prolongée aux services de police municipale et/ou de gendarmerie, qui effectuent des rondes régulières et inopinées pour surveiller les habitations vides.

Ce service est entièrement gratuit et simple à mettre en œuvre.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire avant votre départ auprès du poste de Police Municipale et/ou de gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon.

Quelques conseils supplémentaires :

- Demandez à un proche ou une personne de confiance de garder un aspect « vivant » à votre logement (relève du courrier, ouverture des volets...).
- Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles.
- Verrouillez toutes les issues.
- Ne mentionnez pas vos périodes de vacances sur les réseaux sociaux ni sur votre répondeur téléphonique.

**Opération
Tranquillité vacances**
SERVICE GRATUIT



**Renseignez-vous auprès de votre
service de Police Municipale**

MÉDIATHÈQUE

LES ANIMATIONS ET LES EXPOSITIONS SE POURSUIVENT À LA MEDIATHEQUE :



- Cet hiver un espace sensoriel, prêté par la médiathèque départementale, a accueilli les enfants du 9 janvier au 8 février. En parallèle la médiathèque a proposé un « espace game » sur le thème du corps humain dans le cadre des nuits de la lecture.

- Le samedi trois février Justine PORQUET a animé un atelier sur l'éveil des sens à destination des bébés lecteurs.

- Le samedi 17 février, l'animation « illustrer à la manière de ... » animée par un artiste des ateliers de la rue Raisin, a permis aux enfants de développer leurs talents de dessinateur.



Les places étant limitées pour les animations, merci de réserver à la médiathèque ou par téléphone au 04 77 55 87 74

Du 30 janvier au 9 mars, les adhérents de la médiathèque ont pu découvrir l'exposition des images inédites des plus célèbres illustrateurs jeunesse parmi lesquels Mrs PONTI et LIZANO.



Les 17 et 24 avril, une musicothérapeute, Madame JODAR, était présente à la médiathèque. Elle a animé cet atelier « musique enfance » qui concernait les enfants jusqu'à trois ans. Enfin, de fin mars à fin avril s'est tenue une exposition en libre accès sur le thème « jardiner autrement ».



Cet été se tiendra une nouvelle exposition sur les planètes

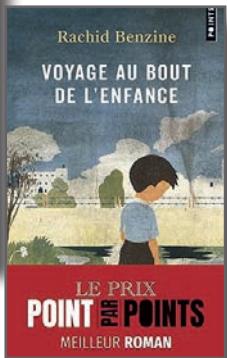
RAPPEL :
La médiathèque est aussi ouverte les mercredis matins de 9h30 à 12h30 !



OUVERT LES :

- **MARDI : 16h30 - 18h30**
- **MERCREDI : 9h30 - 12h30
14h00 - 17h00**
- **JEUDI : réservée à l'école**
- **VENDREDI : 16h30 - 18h30**
- **SAMEDI : 09h00 - 12h00**

LIVRE « COUP DE COEUR »



LES SILENCES DES PERES

est un roman poignant tout en finesse, qui nous entraîne dans les souffrances de l'exil et les non - dits. L'auteur nous parle de son père qui pour lui est un étranger, jusqu'à ce qu'il découvre, après sa mort, des cassettes audios. Il va alors entendre la voix de son père qui s'adresse à son propre père resté au Maroc. On ressent de la peine pour cet homme qui s'est enfermé dans un monde, où ses enfants n'avaient pas de place, et où son fils lui en voulait de ce silence qu'il va finir par comprendre. On éprouve aussi de la tristesse face à ce fils qui n'a pas connu son père de son vivant.

05

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFANCE du même auteur : RACHID BENZINE ne peut pas laisser les lecteurs indifférents avec l'histoire dramatique d'un enfant autrefois heureux en France qui va se retrouver dans l'enfer des camps Syriens.

Vous trouverez de nombreux nouveaux romans, comme par exemple et si vous appréciez les policiers, le nouveau LISA GARDNER intitulé : L' ÉTÉ D'AVANT où une femme fort étrange s'est donné pour mission de retrouver des personnes disparues en particulier quand elles appartiennent à des minorités et que la police a baissé les bras. C'est un roman passionnant où l'on apprend à connaître et apprécier cette étrange détective.

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email :
mediatheque-bonson2@wanadoo.fr



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE ET NAISSANCES 2023



Ce dimanche 7 avril, nous avons célébré les naissances 2023 de notre commune ainsi que les anniversaires de mariage.

Une centaine de personnes s'est retrouvée en l'Espace Barbara pour partager ce moment convivial.

06
A Bonson, nous avons accueilli 62 bébés sur l'année 2023. Un très grand

nombre de familles ont répondu présent pour fêter cet événement lors de la cérémonie. Le CCAS a remis à chacun un bon cadeau ainsi qu'une rose à chaque maman.

Puis nous avons honoré les anniversaires de mariage : 50, 55 et 60 ans.

Quinze couples présents sur 17 ont reçu un diplôme, un bon d'achat à dépenser chez nos partenaires commerçants bonsonnais ainsi qu'une rose à chaque épouse.

La cérémonie s'est terminée autour d'un buffet servi par les élus et les bénévoles du CCAS.

Nous remercions Cécile CUKIERMAN sénatrice de la Loire pour sa présence ainsi que les tous les élus et bénévoles du CCAS, sans oublier les services communaux pour la préparation et l'installation de cette cérémonie.

Merci à Eve GUILLAUBEY, photographe à Bonson qui a couvert la cérémonie.





M. & Mme BERGER



M. & Mme BERLIER



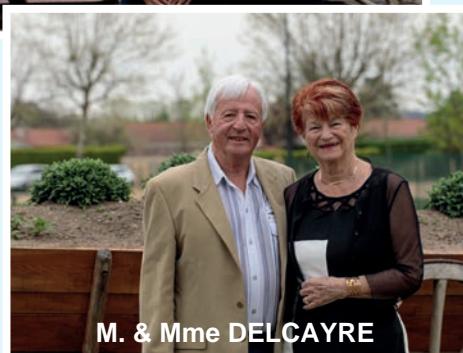
M. & Mme BUFFONI



M. & Mme CELLE



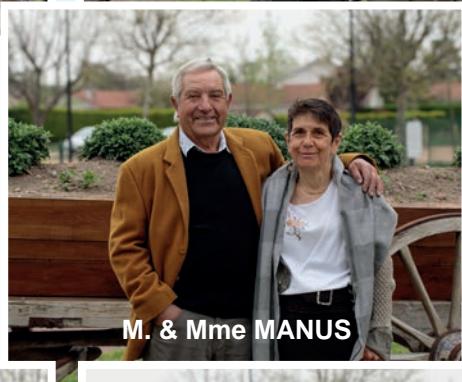
M. & Mme DEBAYLE



M. & Mme DELCAYRE



M. & Mme DUPUY



M. & Mme MANUS



M. & Mme VERNAY

07



M. & Mme VILLARD



M. & Mme ROUSSET



M. & Mme PUCHE



M. & Mme PONCET



M. & Mme THOMAS



M. & Mme GRANJON

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Vous fêtez vos 50, 55 ou 60 ans de mariage en 2024, la Municipalité vous mettra à l'honneur en 2025 lors d'une cérémonie et vous décernera votre diplôme de noces d'or, d'orchidée ou de diamant. Nous vous invitons à venir en Mairie vous inscrire munis de votre livret de famille et de votre justificatif de domicile.



HOMMAGE ROBERT GORD

Monsieur Robert GORD n'est plus...
Une figure emblématique de Bonson a disparu. Robert GORD est décédé ce 27 janvier 2024 à l'âge de 89 ans.

Originaire de Chazelle sur Lyon, il est arrivé à Bonson en 1958. Avec son épouse Thérèse, décédée en 2020, ils ont repris la boulangerie au 30, avenue de la Mairie jusqu'en 1974. Il continuera sa carrière aux Établissements Souvignet jusqu'à une retraite bien méritée.

En marge de leurs activités professionnelles, le couple s'investit très activement dans la vie sociale et associative de la commune.

Monsieur Robert GORD a également été conseiller municipal de 1977 à 1983.

Ses 2 fils Dominique et Philippe jouant au foot, il avait intégré le bureau de l'USB (Union Sportive Bonsonnaise) dont il fut secrétaire puis président pendant près de 10 ans. Il était également membre du Sou des écoles et de la section locale de la FNACA dont il était le vice-président. Il participait aussi, avec Thérèse, son épouse, à la vie paroissiale de la commune en sa qualité de membre du mouvement chrétien des retraités.

Lorsque son emploi du temps, bien chargé, le lui permettait, il aimait se consacrer à ses deux passions : le jardinage et la cuisine.

Robert GORD était une personne simple, dévouée, discrète.



En deux mots :
une BELLE PERSONNE.



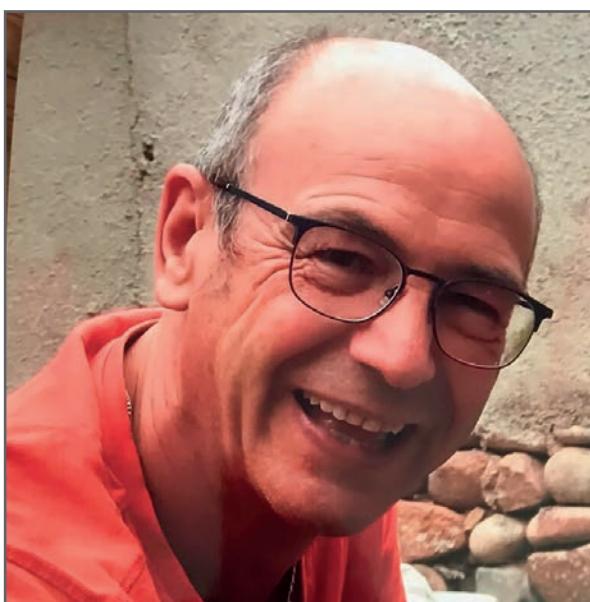
HOMMAGE THIERRY ROMEYER

Nous avons appris avec tristesse la disparition prématurée de Thierry ROMEYER à l'âge de 62 ans.

Thierry ROMEYER a été conseillé municipal de 2009 à 2014. Après des études de cuisine, il a travaillé dans la restauration avec des chefs renommés. Puis il a été chef de cuisine pendant près de 20 ans aux collèges Anne Franck à St-Just-St-Rambert et Antoine Guichard à Veauche où il a terminé sa carrière.

Thierry ROMEYER était passionné de moto, de jardinage et de sports. C'était une personne très humble, à l'écoute des gens, réputé pour son calme. Ses amis le qualifiaient de SAGE....

Nous avons une pensée particulière pour son épouse Véronique et ses enfants...



Fleurissement BONSON 2024

Vous avez un jardin, un balcon où vous aimez mettre en valeur vos massifs et jardinières ? Venez participer au concours des maisons fleuries. Gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune, ce challenge contribue à l'embellissement de votre ville.
Remplissez le formulaire ci-dessous et remettez-le en Mairie avant le 28 juin.



Concours local

des maisons fleuries

DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame Monsieur

NOM :

Prénom :

Désire participer au concours local des Maisons Fleuries 2024

Adresse complète :

Téléphone :

Email :



09

CATEGORIE CORRESPONDANTE : (cochez la catégorie)

Maison avec jardin très visible de la rue

Maison avec balcon, terrasse, loggia (mais sans jardin) visibles de la rue

Maison ou appartement avec uniquement des fenêtres fleuries

Jardinier en herbe (bac, petit espace réalisé par un enfant)

Pour les immeubles, merci de préciser (emplacement des fenêtres et balcons)

.....

Le jury passera le mercredi 03 juillet à partir de 17h00

A retourner avant le samedi 29 juin 2024 avant 12h00 à la Mairie de Bonson

ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 9 JUIN 2024

& INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Les élections européennes sont organisées pour élire les députés qui siègent au Parlement européen. Ces élections ont lieu dans tous les pays de l'Union européenne entre le 6 et le 9 juin 2024. En France, le scrutin est organisé le 9 juin.

Pour information Semaine du 19 avril 2024 : Publication au Journal officiel du décret de convocation des électeurs – Convocation qui sera affichée en Mairie et aux bureaux de vote (Bureau 1 : Espace Barbara – Bureaux 2 et 3 : Gymnase « Le Pré Salva »).

IMPORTANT :

Vérifier son inscription sur les listes électorales (liste principale ou liste complémentaire Européennes pour les Européens).

Vous pouvez vérifier votre inscription à l'aide du téléservice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

(merci de copier-coller ce lien dans votre moteur de recherche).

**Quand s'inscrire sur les listes électorales auprès de la Mairie ou en ligne via
Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales (Démarche en ligne)**

Permet au citoyen français et au citoyen européen de demander son inscription sur les listes électorales d'une mairie pour voter en France. Accessible à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés, car s'ils ne sont pas raccordés aux services de votre commune : votre demande d'inscription ne sera pas transmise.

Merci d'utiliser le téléservice suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1er mai 2024, ou avec le formulaire jusqu'au vendredi 3 mai 2024.

10

Mais vous avez jusqu'au 29 ou 30 mai, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

À 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir fait votre recensement à 16 ans. Aussi nous vous conseillons de vérifier votre inscription sur les listes électorales à l'aide du téléservice suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

(copier-coller ce lien dans votre moteur de recherche).

Si vous n'êtes pas inscrit, vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour demander à la mairie de vous inscrire. Vous pourrez alors voter lors des élections européennes 2024.

Les règles dépendent de la date de votre 18e anniversaire :

- Votre 18e anniversaire : du 4 mai au 8 juin 2024**

À 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir fait votre recensement à 16 ans. Vous pouvez vérifier votre inscription à l'aide du téléservice mentionné plus haut.

Si vous n'êtes pas inscrit, **vous avez jusqu'au 30 mai 2024** pour demander à la mairie de vous inscrire. Vous pourrez alors voter lors des **élections européennes 2024**.

Vous devez fournir les documents suivants : **Justificatif d'identité**, **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois, **Formulaire cerfa n°12669** (disponible sur internet et en mairie).

- Votre 18e anniversaire, à partir du 9 juin 2024 :**
Vous ne pouvez pas voter aux élections européennes de 2024.

DROIT DE VOTE D'UN CITOYEN EUROPEEN EN FRANCE

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter en France lors des élections européennes du 9 juin 2024 (outre-mer, le 8 ou 9 juin 2024), et lors des élections municipales. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises.

Vous pouvez voter en France lors des **élections européennes** et des **élections municipales**, sous certaines conditions.

Attention :

Pour les élections européennes, vous n'avez pas le droit de voter dans 2 **pays de l'Union européenne** à la fois.

Pour avoir le droit de voter en France, vous devez remplir tous les critères suivants :

- Être ressortissant d'un **pays de l'Union européenne** (autre que la France)
- Habiter en France
- Avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de l'élection
- Jouir de vos droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales françaises. C'est à vous d'en faire la demande.

Où s'inscrire ?

Vous pouvez demander à être **inscrit** sur les listes électorales d'**une seule des communes suivantes** :

- Commune de votre domicile
- Commune où vous résidez depuis au moins 6 mois
- Commune où vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, cotisation foncière des entreprises...) depuis au moins 2 ans
- Commune où est installée la société soumise depuis au moins 2 ans aux impôts locaux et dont vous êtes depuis au moins 2 ans le gérant (dirigeant) ou l'actionnaire (majoritaire ou unique)

Vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales complémentaires des élections municipales et européennes de la même commune à l'aide de ce téléservice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> ou directement à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Lors de votre demande d'inscription, vous devez notamment fournir un justificatif de domicile, un justificatif d'identité :

Vous devez fournir 1 des documents suivants :

- Soit une carte nationale d'identité (en cours de validité)
- Soit un passeport (en cours de validité)
- Soit un titre de séjour (en cours de validité)

Vous devez également fournir une attestation écrite. Vous pouvez la rédiger à l'aide de ce modèle de document : **Déclaration sur l'honneur pour un électeur européen**

Pour accéder au modèle de lettre, merci d'utiliser le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R59461>

À savoir :

Vous pouvez vous **inscrire en ligne ou avec un formulaire** en Mairie
Lien pour télécharger le formulaire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16025>

(DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'USAGE DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE - ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN).

Le formulaire pour l'inscription pour la liste complémentaire « Elections Municipales » est différent.

Voici le lien pour le télécharger (il est également disponible à l'accueil de la Mairie) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16026>

(DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'USAGE DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE ÉLECTIONS MUNICIPALES).



JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES



La commune de BONSON, labellisée Terre de Jeux 2024 organise depuis l'année dernière une semaine olympique et paralympique. A cette occasion, nos enfants, nos seniors, les élus vivent au rythme du

12



sport et du parasport au travers de différentes disciplines tel que football, handball, judo, tir à l'arc, pétanque, course en relais, joellette handicap, gymnastique, danse Tout ceci, grâce à la participation de nombreux



bénévoles de nos associations bonsonnaises mais aussi d'autres communes. Les objectifs de cette semaine sont : Promouvoir le sport chez les jeunes ; faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques ; changer le regard sur le handicap à travers différents ateliers paraspors.

Chaque classe participante a reçu une coupe en récompense de leur investissement des mains de Monsieur le Maire et Sandrine NOIRIE adjointe aux sports. Enfin, le FJEP section Tir à l'arc a proposé une initiation à cette activité lors de la soirée de clôture dans une ambiance très sportive.

Nous remercions tous les participants

qui ont permis d'organiser cette manifestation : les associations, l'école, le centre de loisirs, les élus présents, les services techniques et tout particulièrement Sandrine NOIRIE adjointe en charge du sport et Audrey JUBAN animatrice sport qui ont organisé cette formidable semaine.



TERRAINS DE TENNIS OUVERTS AU PUBLIC

Les beaux jours sont là !

LES TERRAINS DE TENNIS SONT OUVERTS AU PUBLIC

RESERVATION EN QUELQUES CLICS SUR L'APPLICATION BALLE JAUNE

Tarif :
10€ de l'heure



**RÉSERVATIONS EN LIGNE VIA
L'APPLICATION BALLE JAUNE**

<https://ballejaune.com/fr-fr/connect>



Pour toute information,
vous pouvez nous contacter
par mail :
contact@mairie-bonson.fr



ACHETER UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL À TARIF PRÉFÉRENTIEL :

Loire Forez agglomération propose des séances d'information gratuites afin de répondre à vos questions sur le compostage : comment bien composter ? Quand récolter ? Comment utiliser le compost ? Quels sont les intérêts du paillage ? A l'issue de ce temps d'échange, vous pourrez, si vous le souhaitez, acheter un composteur à tarif préférentiel. (A noter : l'achat de composteur est possible uniquement à l'issue d'une séance d'information.) Loire Forez organise des séances d'information sur le compostage :

- **Samedi 25 mai 2024**
de 9h à 12h

SAINT-ROMAIN-LE-PUY, parking de la salle Gérard Clavelloux, rue du collège

Rappel : pour l'achat d'un composteur individuel, la commune de Bonson offre gratuitement le Brass Compost à SES HABITANTS (à retirer en mairie quelque soit le lieu d'achat à LFA)

Loire Forez
Agglo



VÉLOBUS... C'EST REPARTI DÈS LE 13 MAI !

Reprise du vélobus les lundis matin et lundis soir à ces dates :

MAI : les lundis 13 & 27

JUIN : les lundis 03, 10, 17 & 24

JUILLET : le 1er



Reprise du Vélobus les lundis pour les élèves du CE2 au CM2 à partir du 13 mai jusqu'au 1er juillet 2024.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour le matin de 8h à 8h30 ou/et le soir de 16h30 à 17h sur un ou plusieurs lundis.

Renseignements :
Audrey JUBAN 06.72.94.73.19



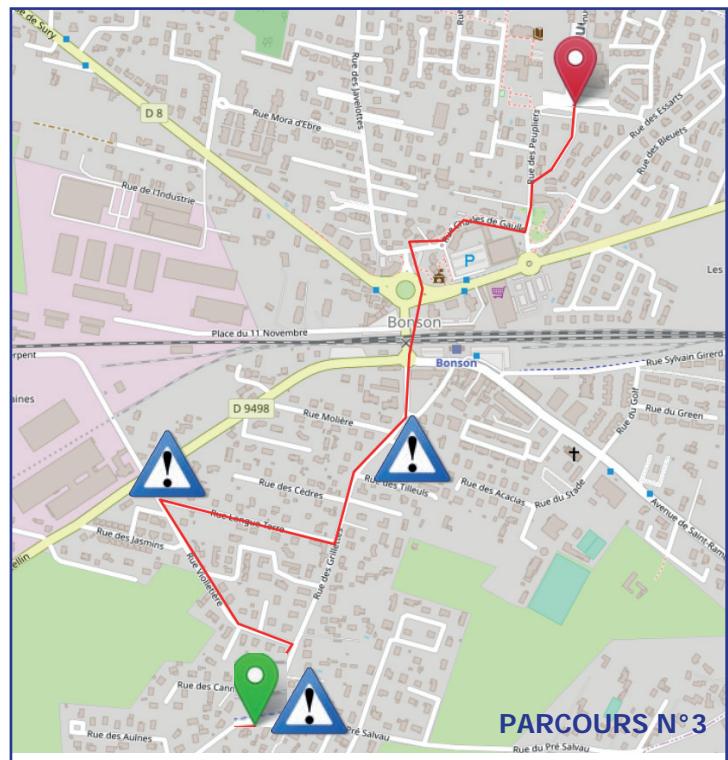
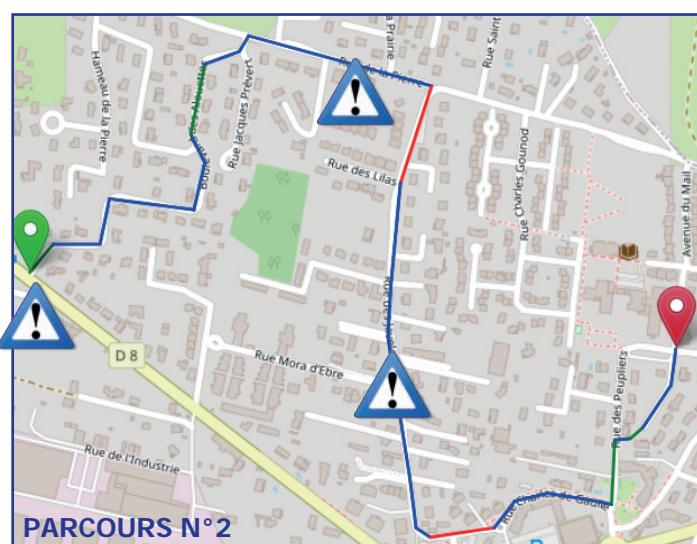
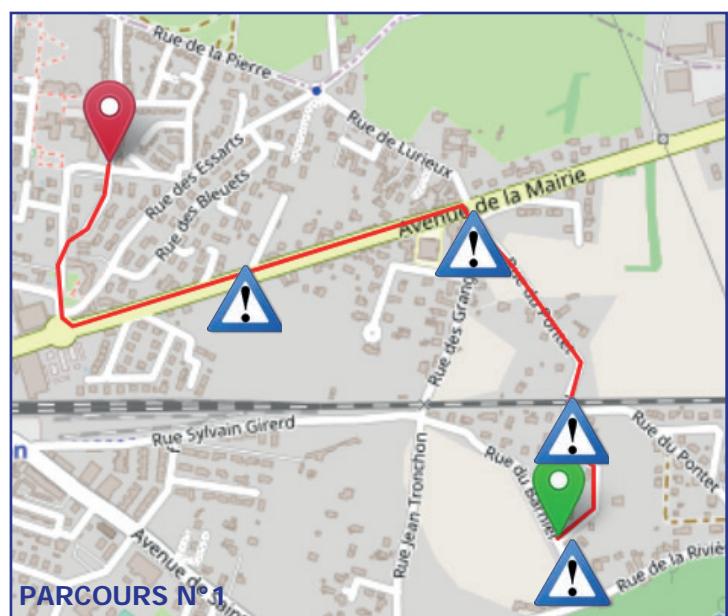
Départ du parcours



Arrivée du parcours



Arrêts des parcours



NOUVELLES PLANTATIONS ARBRES & MASSIFS

ÉCOLE JULES VERNE



Dans une logique de végétalisation des cours d'école et de diminution des îlots de chaleur, nous avons débuté une première phase d'aménagement à l'école Jules Verne. 10 arbres ont été plantés accompagnés de pavés drainants afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales et de favoriser leur arrosage.

16

RUE DES JAVELOTTES

La deuxième tranche de la requalification de la rue des Javelottes est terminée ! 6 arbres ont été plantés, un massif végétalisé a été créé ainsi qu'un bassin de rétention.

Cet ensemble vient compléter les trottoirs en béton drainant qui permettent une gestion intégrée des eaux pluviales.



COMPLEXE SPORTIF



16 arbres ont été plantés en Février afin d'embellir le parking du complexe ainsi que les terrains de pétanque.

Tous les arbres et massifs seront arrosés avec le réseau d'aspersion ainsi que de l'eau de pluie stockée grâce à une cuve de 80m3.



CENTRE DE LOISIRS DÉBUT DES TRAVAUX



Dans les bulletins municipaux d'Octobre 2022 et Avril 2023, nous vous avons présenté le projet du futur pôle enfance (centre de loisirs), à côté du restaurant municipal. Les travaux

ont débuté il y a quelques semaines par le terrassement de la plateforme et la préparation du chantier. Nous espérons que nos petits bonsonnais ainsi que l'équipe d'animation puissent

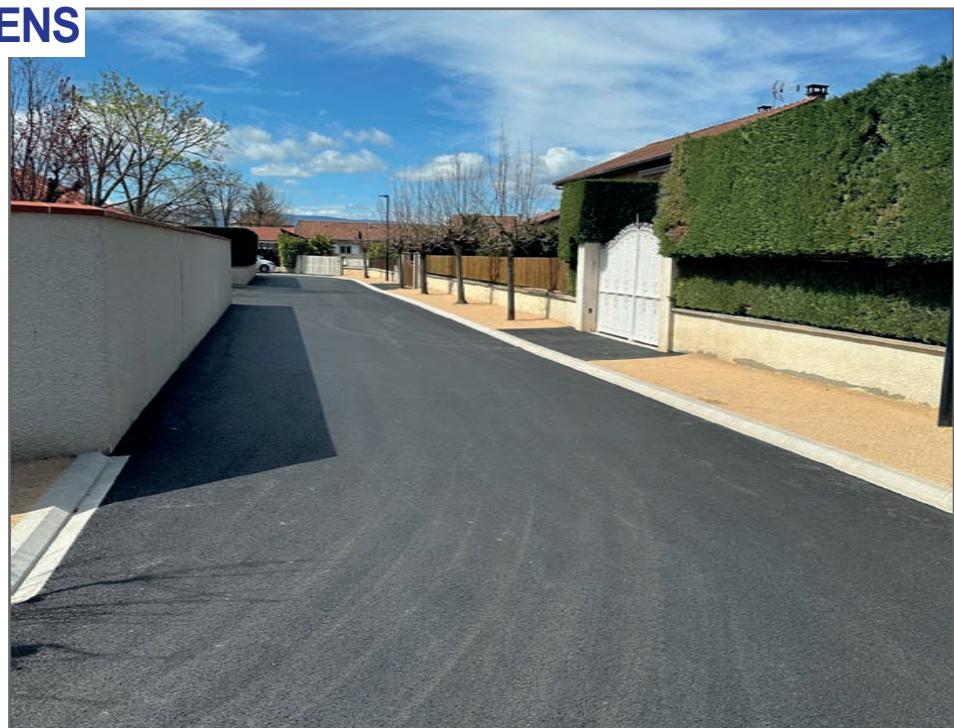
investir les locaux à la rentrée de Septembre 2025.

Cet équipement, structurant pour notre commune, sera vertueux et éco-responsable !

RUE GEORGES BRASSENS FIN DES TRAVAUX

Les travaux d'assainissement commencés le 4 Octobre 2023 par l'avenue de St Rambert se sont terminés le 1^{er} mars 2023 par la rue Georges Brassens. Sur cette rue, les réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et les branchements d'eau potable ont été refaits sous la maîtrise d'ouvrage de Loire Forez Agglomération.

Au terme de ces travaux, la voirie a été entièrement rénovée : reprise des profils pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales, remplacement des bordures et réfection des trottoirs. Ces travaux ont été financés par l'enveloppe de voirie d'initiative communale. Merci à Loire Forez Agglo ainsi que toutes les entreprises qui ont participé à ce beau chantier.



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5 mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'A 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

ACHETEZ VOS POULES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS



18

Le but ?

Diminuer les ordures ménagères des Bonsonnais. Vous allez pouvoir réduire vos déchets tout en ayant des œufs, en effet, les poules n'auront qu'un an de ponte. Mais chaque année, Émilie, l'éleveuse, est tenue de nettoyer tout son bâtiment. Et pour cela elle doit se séparer de ses 1 500 poules de production 100 % française, élevées en plein air et nourries avec des céréales et tourteaux sans OGM.

La société « Les œufs de Mimi » s'engage, dans la limite de ses disponibilités, à vendre de deux à quatre poules pondeuses maximum par foyer. En retour, la commune s'engage à payer la somme de 1 euro pour l'achat de chaque poule à l'élevage, la différence reste à charge de l'acquéreur.

Les poules peuvent consommer plus de 100 kilos de déchets par an. Acheter une poule permet en effet de réduire considérablement les déchets organiques qui composent environ 30% de nos poubelles. Par cette démarche, vous pourrez limiter vos déchets ménagers, manger de bons œufs frais et offrir une seconde vie aux poules. Aucune restriction n'existe quant aux élevages dits familiaux (moins de 10 poules). Les détenteurs devront néanmoins veiller à ce que leurs animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage.

La réservation des poules est ouverte dès à présent et tout l'été et s'effectue par téléphone ou par mail :

- Téléphone : **06 42 85 76 79**
- Mail : emilie.pinat@hotmail.fr

Dès septembre, voire octobre, vous pourrez aller les récupérer directement à l'élevage :

**« Les œufs de Mimi »
1650 Rte de Jaraison
42170 St-Just-St-Rambert**
avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Vérifiez les différents vecteurs de communication de la mairie à venir, pour avoir la date précise

Pour pouvoir bénéficier de l'aide financière de la commune, les habitants s'engagent à saisir quelques exigences :

- 1/ Avoir consulté le règlement de sa zone d'habitat et avoir constaté qu'il n'y a pas d'interdiction à la présence de poules sur son terrain.
- 2/ Déclarer la détention de poules conformément à l'arrêté du 24 février 2006
- 3/ Respecter strictement les mesures générales de biosécurité à appliquer dans les bassecours émises par la Préfecture de la Loire
- 4/ Ne pas remettre en cause la commune en cas de maladie
- 5/ Traiter les poules dignement, (assurer un cadre de vie assurant le bien-être animal, accès à un espace parcours herbeux de 4 à 5 mètres carrés par individu pour son alimentation et, soit un enclos d'au moins 0,5 mètre Carré par poule, soit un poulailler mobile, nettoyer régulièrement l'espace de vie des poules et en satisfaisant leurs besoins en nourriture et en eau. Fournir essentiellement aux poules des déchets alimentaires et biodéchets pour leur alimentation, dans l'esprit de réduction des déchets, tels que épluchures de fruits et légumes, fanes et restes de préparation des repas, fruits et légumes trop mûrs ou abîmés, restes de repas, notamment carnés (viande, poisson), pâtes, riz et céréales cuites, coquilles d'œufs voire coquillages écrasés, produits laitiers (exemple : croûtes de fromage), pain trempé à l'exclusion de tout produit reconnu toxique pour ces animaux mais aussi les déchets liés à la tonte d'herbe. Fournir si nécessaire une alimentation complémentaire (blé, maïs, graines...) à celle qui n'est pas présente dans le cadre de vie du poulailler ou aux biodéchets
- 6/ Avoir un jardin avec une surface minimum à respecter
- 7/ Ne pas tuer les poules, ni les vendre, ni les acheter pour le compte d'une tierce personne.

La commune se réserve le droit de vérifier que les usagers respectent la charte remise lors de l'achat des poules.

FRELONS ASIATIQUES

CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DU FRELON ASIATIQUE

Originaire du continent asiatique, le frelon asiatique se distingue du frelon européen par sa taille (plus petit), son thorax brun foncé, avec sur son abdomen des segments bordés d'une fine bande « jaune-orangé », et ses pattes jaunes.

Espèce invasive, il est source de difficultés d'un point de vue environnemental, par la prédatation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Piégeage de printemps du frelon asiatique mise en place par la commune. Le piégeage de printemps vise à capturer les fondatrices afin de limiter le nombre de colonies pendant la saison. Des pièges (bocaux en verre) pour capturer les fondatrices Frelon

Asiatique ont été installés sur la commune afin de réduire la propagation des nids.

Merci de ne pas toucher aux pièges et de contacter l'accueil de la mairie en cas de problème.

Ces pièges, fournis par le Conseil Départemental, feront l'objet d'un remplissage (sirop de fruits, vin blanc, bière pour 1/3 chacun) et d'un suivi régulier par les services techniques de la commune.

Plus d'infos sur le piégeage de printemps du frelon asiatique : Il est important d'utiliser des pièges sélectifs pour limiter l'impact sur la faune locale, et de les installer dans des lieux stratégiques. La période de piégeage démarre en mars, après les dernières gelées, lorsque que les températures sont au-dessus de 12° (ou 3 jours au

moins > 15°) pendant 8 semaines, sans aller au-delà du 15 mai.

En savoir plus sur le piégeage de printemps :

<http://https://syndicat-apiculture-loire.fr/piegeage-de-printemps/>

En complément du piégeage de printemps, la recherche et la destruction des nids en saison sont nécessaires.

En cas de découverte de nid : effectuer un signalement et joindre une photo sur la plateforme frelonasiatique.fr



Frelon asiatique et recherche de nids

INTERDICTION BRULAGE DES VÉGÉTAUX

Selon l'arrêté préfectoral n° DT-24-0100 portant règlementation sur le brûlage à l'air libre et l'usage du feu en vue de préserver la qualité de l'air et de prévenir les risques d'incendie dans le département de la Loire il est indiqué : Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est interdit en tout temps sur l'ensemble du département de la Loire.

La destruction de ces déchets végétaux à l'aide d'incinérateur ou de tout autre dispositif équivalent est également interdite.



BRIUTS DE VOISINAGE

19

L'arrêté préfectoral n° 2000/074 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage prévoit :

Les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique) ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables :** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- **les samedis :** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- **les dimanches et jours fériés :** de 10 h à 12 h.

Toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, ces appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit interrompre ces activités entre 20h00 et 07h00, toute la journée du dimanche et jours fériés, sauf en cas d'intervention d'urgence.

Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage.



| Quand pousse-t-elle ?



Plantule



Végétatif



En fleur

Avril

Juin

Août

| Comment la neutraliser ?



L'arracher
avec masques et gants
si elle est fleurie



La faucher
plutôt fin juillet



La biner

© Service Communication Valence Romans Agglo / Photo : Fotolia / Mai 2019 / Ne pas jeter sur la voie publique

| Comment la signaler ?



Référent ambroisie
en mairie



signalement-ambroisie.fr



Plateforme interactive
signalement Ambroisie

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Chenilles de Processionnaires du pin et du chêne

Processionnaire du pin

Thaumetopaea pityocampa



Nid sur branche
Pin et cèdre

Processionnaire du chêne

Thaumetopaea processionea



Nid sur tronc
Chêne

Lorsqu'elles se sentent en danger, les chenilles libèrent des soies urticantes très volatiles. Elles se retrouvent dans les nids qu'elles confectionnent et qui les abritent.

Risques pour la santé

ⓘ Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé ⓘ

Yeux rouges
qui piquent

IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES
CONJONCTIVITE
ERUPTION AVÉ DÉMANGEAISSE

Brûlures
Rouges
Œdèmes
Douleurs

Eternuements
Nez bouché et qui coule
Maux de gorge

Possible nécrose
de la langue

EN CAS DE SYMPTÔMES CONTACTEZ UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON, SI VOUS PRÉSENTEZ DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES APPElez LE 15 OU 112 SANS DÉLAI.



@ chenille-risque@fredon-france.fr

www.chenille-risque.info

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux !



FLEURIR NOS ABORDS DE TROTTOIRS : Pourquoi pas vous ?



Dans le cadre de la labéralisation « Villes et Villages Fleuris », la commune s'est engagée dans la gestion différenciée des espaces verts. S'il nous faut pouvoir accepter l'apparition d'une végétation spontanée dans notre environnement urbain, l'entretien des trottoirs n'en demeure pas moins une nécessité évidente.

Pour pallier au désherbage et dans le but d'embellir la commune, les habitantes et habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur. Le désherbage mécanique des caniveaux est assuré par la balayeuse municipale, à l'aide de balais spécifiques qui arrachent les herbes.



RTC industrie

Le 19 mars 2024, Monsieur le Maire Thierry DEVILLE et son adjoint à la vie économique Nathan Albouy, ont eu le plaisir de participer à la visite de Monsieur Dino CINIERI, conseiller régional, représentant le Président la région AURA, Laurent WAUQUIEZ, dans les locaux de l'entreprise bonsonnaise RTC industrie. Cette visite est venue saluer l'investissement de l'entreprise dans l'acquisition d'une nouvelle machine robotique de pointe suisse pour près de 350 000 euros et subventionnée par la région à hauteur de 66 000 euros. RTC industrie fabrique des semi-produits principalement en acier, carbure ou inox destinés à alimenter de plus grosses pièces comme par exemple des presses ou des robots de découpe de précision. Depuis quelques années, elle s'est d'ailleurs perfectionnée dans les outils

de perçage. Elle travaille principalement pour les industries militaires, AIRBUS ou encore les marques de luxe Hermès et Louis-Vuitton. On précisera d'ailleurs que l'un des outils de pré-perçage à la main des fameuses malles LV est fabriqué à BONSON et distribué à un sous-traitant de la maison mère dans la Drôme. Grâce à ses investissements et son gain de productivité, David Merrien Directeur de l'entreprise, prévoit un doublement du chiffre d'affaires d'ici 5 ans et la création de 4 emplois de techniciens et d'un emploi de commercial d'ici 3 ans. Merci à David MERRIEN pour ses explications et son investissement à Bonson. Encore un bel exemple du MADE IN BONSON !



MOBIDECOR INAUGURATION DES LOCAUX ET DE L'USINE

L'entreprise familiale **MOBIDECOR**, regroupe le savoir-faire historique de 7 fabricants complémentaires, experts du mobilier de collectivité : **Magne, Souvignet, Simire, Matifas, Borgeaud Bibliothèques (140 ans), QBS et Ageco Agencement**. Leader dans l'aménagement des lieux collectifs, l'entreprise propose le meilleur du mobilier **100% made in France**.



Mobidecor

Experts en aménagement des lieux collectifs

Inauguration MOBIDECOR – 8 février 2024 - Photo : © Photo Bonnefond Photographe

Le 8 février 2024, en présence de Marcel GIACOMEL (1er adjoint mairie de Bonson) et de Nathan ALBOUY (adjoint Vie Économique), MOBIDECOR a célébré l'inauguration de la rénovation de ses bureaux ainsi que de son usine, marquant ainsi son engagement envers ses partenaires, ses collaborateurs et ses clients. Chez MOBIDECOR, le bien-être des collaborateurs est essentiel au succès de l'entreprise. Les nouveaux locaux ont été conçus pour leur confort et leur productivité. L'entreprise a également investi dans l'innovation, en mettant en place des technologies et des processus de fabrication de pointes.

22

+de **420**
collaborateurs

15 000
clients actifs

4 500
espaces équipés

+de **1 600 000**
produits vendus

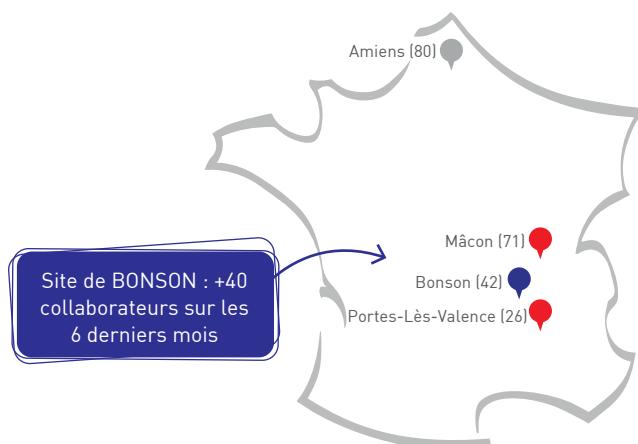
800 000
chaises vendues

600 000
tables vendues

3 000
tonnes de tubes acier

800 000
m² de panneaux

Des savoir-faire industriels forts



4 sites de production

- 📍 2 sites spécialisés dans la production de grande série
- 📍 1 site spécialisé dans la production de petite et moyenne série
- 📍 1 site dédié au sur-mesure

MOBIDECOR propose une offre complète de mobilier pour différents secteurs d'activités tels que les établissements scolaires, supérieurs, les collectivités, les bibliothèques, les espaces restauration et les établissements médicaux. De plus, l'entreprise réalise également des projets sur mesure à petite ou grande échelle. Ainsi, MOBIDECOR célèbre l'authenticité et la qualité qui ont fait la renommée de l'artisanat français.



Des experts à l'écoute pour un accompagnement personnalisé

Chaque projet est étudié avec rigueur grâce au service Recherche et Développement en collaboration avec un architecte d'intérieur. Cette équipe dédiée met son expertise pour concevoir des solutions innovantes, adaptées à chaque besoin spécifique. De plus, le savoir-faire de l'usine permet de concrétiser ces conceptions en produits de haute qualité fabriqués dans la Loire, la Drôme et la Saône et Loire.

MOBIDECOR propose un accompagnement personnalisé à chaque client pour répondre aux différentes problématiques

- Une équipe de commerciaux terrain est au plus proche des clients pour trouver les solutions les mieux adaptées aux besoins.
- Basées à Bonson, les équipes supports assurent le relais avec les clients. L'équipe des chargés de projet étudie les spécificités des demandes en relation avec le bureau d'étude. L'équipe de l'Administration des Ventes est en relation directe avec la production pour suivre l'avancement des commandes au quotidien et assurer le suivi après-vente.



Inauguration MOBIDECOR – 8 février 2024 - Photo : © Photo Bonnefond Photographe

23



Des engagements au quotidien

- Satisfaction des clients
- Éco-conception
- Qualité des processus : ISO 9001 et ISO 14001
- Traitement et valorisation des déchets
- Certifications et labels
- Brevets exclusifs

Exemples de réalisations/produits



Économat des armées, Rambouillet (78)



Bibliothèque de Baraqueville (12) - ©Estelle LEFEVR



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS / ARTISANS

Soutien à l'activité économique bonsonnaise

VITRINES

Florence FERRIOL SOPHROLOGUE

Vous souhaitez prendre soin de vous, développer votre bien-être de manière naturelle ? Venez tester la sophrologie !

La sophrologie ? C'est une méthode simple : un ensemble d'exercices corporels doux, de respiration, et d'images mentales positives.

Stress, anxiété, burn out, addictions, troubles du sommeil, gestion des émotions, cancer, changements de vie, préparation mentale, aux examens, troubles DYS et TDA(h), etc. : je peux vous accompagner !

Mes prestations :

- Séances au cabinet en individuel ou mini groupes : pour les enfants, adolescents ou adultes
- Ateliers thématiques en groupe ou mini conférences
- Formations ou ateliers en entreprise : pour offrir un moment de détente et de cohésion à vos collaborateurs, dans le cadre de la prévention des RPS
- Sophro balades : s'accorder un temps de pause, prendre soin de soi dans la nature et se ressourcer

Je vous accueille dans mon cabinet au Pôle Médical de la Gare, à Bonson, à proximité de Saint-Etienne, ou me déplace à votre domicile. Je vous proposerai un accompagnement sur mesure adapté à votre problématique avec professionnalisme et plaisir.

Florence Ferriol Sophrologue

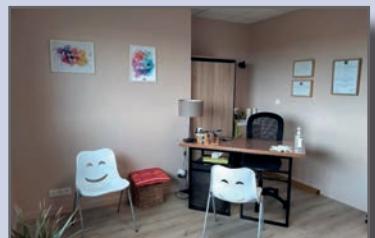
Certifiée FEPS-Titre inscrit au RNCP

24 Pôle Médical de la Gare, 18 rue Sylvain Girerd 42160 Bonson

Sophrologue certifiée FEPS-Titre inscrit au RNCP

Tél. : 07 80 98 54 47 Mail : floferriol.sophro@gmail.com

Site web : www.florenceferriol-sophrologue.com



FLORE INSTITUT

PROTHÉSISTE ONGULAIRE - BEAUTÉ DU REGARD - ÉPILATION AU FIL
sur la commune depuis septembre 2023

« Flore inStitut » est installé sur la commune, rue du Pontet, depuis le 01/09/2023.

Issue d'un métier de soignante, Joanna s'est reconvertie en tant que prothésiste ongulaire et technicienne de cils. Je vous accueille dans un endroit confortable, en respectant les règles d'hygiène. Pour que vous soyiez belle... jusqu'au bout des ongles.

Prestations :

- Prendre soin de vous, de la beauté de vos mains et de vos pieds avec une pose de vernis semi-permanent, de gel, de capsules et de les personnaliser avec un nail art, une french ou un babyboomer.
- Sublimer votre regard par un rehaussement de cils ou la pose d'extensions. Ces poses sont pour obtenir plus de longueur, de matière, de volume. Une prestation relaxante sans douleur vous garderez les yeux fermes pour un résultat allant du naturel au glamour.
- Épilation au fil pour l'entretien de vos sourcils.

Vous pouvez me suivre ou me contacter :

Facebook : floreinstitut

Tél. : 0649547965

Instagram : institutflore

Planity : flore institut

A l'écoute de vos envies et
respectueuse de votre demande



Commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Vous souhaitez annoncer le lancement de votre activité,
contactez les services municipaux à l'adresse economie@mairie-bonson.fr.

ENFANCE JEUNESSE

CE QU'IL S'EST PASSÉ AU CLUB ADOS pendant les vacances d'hiver....

Nous avons accueilli chaque jour 16 jeunes encadrés par Laurène et Shaim qui leurs ont proposé comme d'habitude de nombreuses activités, initiations et des sorties variées et adaptées à notre public.

En voici quelques exemples :

Des initiations au JUDO, à l'illustration, au mixage, à l'élaboration d'un jeu vidéo.

Des inter centres autour d'un top chef avec La Fouillouse et St Héand puis autour de multisports avec Sury, St Romain le Puy, St Just St Rambert et Montbrison. Il nous paraît très important de créer et de conserver des liens avec d'autres structures jeunesse.

2 sorties ont été proposées, une à Chalmazel pour débuter les vacances et l'autre, pour les clôturer, au quai des artistes voir un spectacle « les adoschiant ».

Divers temps forts ont rythmé aussi ces vacances avec de la cuisine, des jeux, du sport. Tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes toujours à l'écoute des besoins de chacun, ce qui nous permet de créer un environnement où chaque jeune trouve sa place et laisse la place aux autres car « Le vivre ensemble » reste toujours au cœur de nos objectifs.

Nous avons de nombreux projets à venir :

- FESTI'JEUNES, Nous sommes heureux de collaborer avec la MJC de Saint-Just-Saint-Rambert pour le Festi'jeunes qui se tiendra le samedi 16 juin. L'objectif est d'offrir aux jeunes Bonnonsais la possibilité de participer activement à la construction de ce festival. Quatre jeunes Bonnonsais âgés de 15 ans ont exprimé leur volonté de s'impliquer.

- PROJET RÉCITAL « Sport, Bien être et Santé Mentale » & **ÉCHANGE DE JEUNES ERASMUS +**

Nos partenaires :

L'ACARS service de Prévention Spécialisée assure une intervention éducative et sociale auprès de jeunes sur les quartiers Tarentaize-Beaubrun-Couriot et Tardy de la Ville de Saint-Étienne.



JOINT Association Italienne basée à Milan, celle-ci se focalise sur la création de possibilité, d'éducation pour les jeunes à travers des expériences internationales telles que, le bénévolat à l'étranger, les camps de travail pour jeunes, les formations locales et internationales, les programmes d'échange pour jeunes et les projets de développement des compétences.

Cette initiative cible en particulier les jeunes moins avantageux et les jeunes en situation de grande vulnérabilité.

Cet échange aura lieu du 21 au 27 juillet à Unieux.

AU CENTRE DE LOISIRS

Côté maternel, nous avions 24 enfants accompagnés de 3 animatrices sous le thème « d'un voyage autour du monde ». Chaque jour une escale était proposée à la découverte d'un pays. Les enfants ont pu s'immerger grâce à des ateliers autour de la cuisine, des arts, des us et coutumes, du sport et à l'imaginaire de leurs animatrices dont la tenue était en adéquation avec le pays concerné. Nous leur avons proposé aussi un atelier sensoriel et culinaire par le biais d'une intervenante (Gaelle BROILLARD de la Fée Capucine), une découverte que les enfants ont beaucoup appréciée. 2 semaines très hautes en couleur.

Côté primaire, nous avions 36 enfants encadrés par 3 animateurs(trices) autour du thème « des créatures fantastiques et leurs amis ». Grâce à diverses activités manuelles et physiques les enfants se sont appropriés leurs vacances. Nous avons voulu sensibiliser notre public autour des égalités entre les garçons et les filles par le biais d'une expo « sur les genres » installée au centre de loisirs pour questionner les enfants sur ce sujet. Nous avons clôturé les vacances en proposant aux enfants un spectacle, au périscolaire, sur le thème « A femmes égales » donné par la troupe « maintes et une fois ». Et nous avons profité de ce temps fort pour convier les familles autour d'un gouter partagé, de jeux préparés par les enfants, ce fut une journée très riche en partage.

26

LES MERCREDIS

Différents projets sont mis en place comme :

- « UN PAS DE COTE » dont l'objectif est d'informer/de sensibiliser les différents publics autour des ODD tels que : l'environnement, l'alimentation, l'égalité garçons/filles, consommation responsable, échange avec l'international via l'intermédiaire de Dibocor notre service civique. Des actions vont être mises en place les mercredis et des temps forts seront organisés à chaque fin de vacances.

- Le prix littéraire : encadré par Roxana, Dibocor et un groupe d'enfants : ils vont proposer des animations et des séances de lecture avec une sélection de 5 albums jeunesse. 2 dates à retenir le 5 juin premier tour de vote (dans notre structure) et le 19 juin journée départementale avec toutes les structures participantes pour le second

tour organisé à Bonson.

- Nos Partenariats avec les associations locales tels que : les associations sportives; Ombres et Lumières ; les Jardins Familiaux ; le CCAS ; la Maison des Aînés ; l'école ; les parents d'élèves ; la médiathèque.

- Mise en place d'un meuble de « troc », au centre de loisirs, ou les familles peuvent déposer ou prendre soit des jeux soit des livres.

- Participation au « 10 jours sans écrans »

- Semaine olympique
On ne va pas s'ennuyer.

Nous proposons aussi des temps passerelles avec nos plus grands, les après-midis, accompagnés de Laurène (référente sur le secteur jeune), ce qui nous permet une approche plus spécifique correspondant à leurs attentes.

Chez nos petits nous allons mettre l'accent sur l'environnement, la nature, les animaux dans un univers plus imaginaire pour capter toute leur attention. Et depuis le début de l'année nous leur offrons un large panel d'activités autour des ODD avec une approche soit artistique, sportive ou avec des jeux de coopération et de coordination, ce qui leur permet de « grandir » et de devenir « le citoyen de demain ».

INFORMATION :

En raison de la kermesse organisée par le Sou des écoles, les inscriptions pour le Centre pour les vacances estivales sont décalées exceptionnellement au dimanche 16 juin 2024.

Horaires inchangés : 13h pour les classes maternelles ; 13h30 pour les classes élémentaires et 14h pour les ados.



VIVRE ENSEMBLE

Le CCAS reçoit uniquement sur rendez-vous : 04.77.55.55.62



REPAS DES SENIORS à la MAISON DES AÎNÉS

- Vendredi 9 février, Intervention de la championne de France de scrabble
- 18 seniors étaient au rendez-vous pour partager ce moment convivial à la Maison des Aînés. Cette ancienne championne Rhône Alpes de scrabble nous a transmis l'explication du scrabble par duplicate, technique de championnat, devant des seniors ravis. L'après-midi s'est poursuivi avec des jeux emmenés par les participants (scrabble, Rummikub, cartes).

Reprise des repas à la Maison des Aînés en septembre. Dans cette attente, nous vous attendons nombreux au repas estival des seniors le 13 juin (voir page suivante)

ACTIVITÉS SENIORS MOIS DE MAI ET JUIN

Lundi

Les lundis à partir de 13h :

Randonnées séniors de 5 km, les :

- Lundi 29 avril, 13 mai, 03 juin et 17 juin.

Randonnées limitées à 12 personnes, merci de bien vous inscrire au 06 72 94 73 19



Mardi & jeudi



Rappel pour les inscrits :

Activités séniors Groupes 1 & 2

Gym douce :

- **Les Mardis** de 9h15 à 10h et de 10h15 à 11h
- **Les Jeudis** de 9h30 à 10h15 Hors vacances et jours fériés

Cours complet

Jeudi

Rappel pour les personnes inscrites :

Les jeudis de 11h à 12h
cours d'aqua séniors
sauf vacances et jours fériés

Cours complet

Renseignements au **06 72 94 73 19**

soit par mail à :

sports@mairie-bonson.fr

REPAS DES BÉNÉVOLES

Le vendredi 26 janvier Monsieur le Maire et Jacques DONATO, Adjoint aux affaires sociales, ont rassemblé 23 bénévoles du CCAS, les membres du conseil d'administration, les bénévoles de la commission et quelques élus lors d'un repas et de la traditionnelle galette.

Les bénévoles ont reçu les félicitations de tous dans leurs tâches accomplies tout au long de l'année. Sans ces personnes certaines activités du CCAS telles que la banque alimentaire, les transports des séniors en minibus, le repas et la distribution des colis de Noël seraient difficiles

à organiser. ... Ils ont chacun reçu un bon cadeau à dépenser dans les commerces de la ville. Pour cette occasion trois guitaristes dont deux bonsonnais sont venus animer le repas en chansons françaises et ballades. Un beau moment de partage.



BOURSE AUX VÊTEMENTS

Le dimanche 24 mars s'est déroulée notre traditionnelle bourse aux vêtements organisée par le CCAS.

Plus de trente exposants étaient présents et proposaient un vaste choix de vêtements, chaussures et accessoires divers. Nous remercions les bénévoles du CCAS pour l'organisation de cette journée.

Rendez-vous le 1er Juin pour la bourse à la puériculture.



BOURSE À LA PUÉRICULTURE

Pour les exposants : Inscription à partir du 06 mai

The poster features a colorful illustration of four diverse children (two boys, two girls) holding hands. A sign above them reads "Samedi 1er juin". Below the illustration, the text "Venez vendre... Venez acheter !" is written in pink. The main title "BOURSE PUÉRICULTURE" is displayed in large, bold, purple letters. To the right, the date "SAMEDI 1ER JUIN" is written vertically in red. Below the title, the time "8h30 à 12h30" and the items for sale ("VÊTEMENTS ENFANTS 0 À 6 ANS + ACCESSOIRES & MOBILIER") are listed in pink. At the bottom, the text "Inscription en Mairie à partir du 6 mai" is shown in pink. Logos for "Bonson Loire" and "CCAS Centre Communal d'Action Sociale" are at the bottom left, and the name "Espace Barbara" with contact information ("Renseignements : 04 77 55 14 16 (5€ l'emplacement)") is at the bottom right.

Samedi
1er juin

Venez vendre... Venez acheter !

BOURSE SAMEDI
PUÉRICULTURE 1ER JUIN

8h30 à 12h30
VÊTEMENTS ENFANTS 0 À 6 ANS
+ ACCESSOIRES & MOBILIER

Inscription en Mairie à partir du 6 mai

Bonson Loire
CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Espace Barbara
Renseignements : 04 77 55 14 16
(5€ l'emplacement)

REPAS ESTIVAL ESPACE BARBARA

Vous avez plus de 70 ans et vous avez envie de rencontrer des personnes sur votre commune ?

Venez partager un moment convivial avant l'été avec repas et animation dansante.

Votre inscription sera enregistrée après avoir rempli et déposé le bulletin d'inscription en Mairie avec la présentation d'un justificatif de domicile et votre règlement de 12euros par personne.

Inscription
du 06 au 30
mai
Dans la limite des
places disponibles

Jeudi 13 juin - 12h

MENU :

Salade de tomates et mozzarella,
Boeuf bourguignon,
Fromage et dessert
Vin et café.



Animation Musicale
par Rythm'Animation

Participation au repas estival

qui se déroulera le :



12 € par personne

**à l'Espace Barbara
avec animation musicale.**

Condition : bonsonnais âgé(e) de 70 ans minimum
en 2024 (né(e) en 1954 ou avant)

INSCRIPTION :

NOM, prénoms : Monsieur Date de naissance : 29

Madame Date de naissance :

**Même conditions de tarif pour votre conjoint(e), époux(se) même adresse né(e) après 1954
(présenter un justificatif de domicile)**

Adresse :

Téléphone :

**Même conditions de tarif pour un aidant familial ou professionnel
(Joindre une photocopie de votre carte invalidité)**

NOM, prénoms aidant(e) :

Mr ou Mme : Filiation : Professionnel :

RÈGLEMENT

Prix du repas/ personne: 12,00 €

Nombre de personne(s) :	TOTAL	Espèces	CB	Chèque	N° Chèque
1 ou 2					

**Si vous avez des difficultés pour vous déplacer cochez la case
Vous serez contacté par téléphone pour le service minibus.**

CCAS - Mairie - place Charles de Gaulle - 42160 Bonson ou le déposer en Mairie aux heures d'ouverture
Soit par mail à: coordination.animation@mairie-bonson.fr

**Pour des raisons d'organisation, merci de prévenir au plus tôt en cas d'empêchement. Après le 30 mai 2024
aucun remboursement ne pourra être effectué sans justificatif médical.**

VOYAGE SENIORS EN ALSACE DU 14 AU 21 SEPTEMBRE



Carsat Retraite & Santé au travail



30 Le transport choisi pour vous conduire en Alsace dans le département du Bas-Rhin sera équipé en sanitaires et climatisé. Vous serez hébergé dans le « village vacances » la Petite Pierre ».

Répondez à l'appel de la forêt. Les hêtres, chênes et pins sylvestres du Parc naturel régional des Vosges du Nord ondulent à perte de vue. Paysans et bûcherons ont forgé ce paysage d'Alsace qui vous ressource : villages de caractères, châteaux forts aux vues imprenables, sentiers bucoliques ou sportifs.

Vous visiterez distilleries et brasseries traditionnelles, les producteurs locaux de produits alsaciens tels que les pains d'épices, les bretzels, Kougelhofs, les objets utilitaires ou décoratifs fait en osier, les sabots ... Tant de talents qui vous seront proposés en dégustation ou en visite de musées et vous pourrez participer à des ateliers de fabrication.

Vous serez embarqués dans diverses visites de village de caractère et d'histoire. Vous serez enchanté par la découverte du centre de Colmar, Saint Louis Arzviller, Strasbourg, Saverne. Une visite commentée en bateau mouche vous en mettra pleins les yeux.

Des temps libres vous permettront de faire quelques emplettes « achats souvenirs » ou « gastronomiques » dans les centres villes ou sur les marchés locaux.

Chaque jour des animations vous seront proposées avant de commencer vos excursions et en soirée pour vous permettre de vivre pleinement et à votre rythme votre séjour.

Les repas seront pris en partie au « village vacances » mais également dans des restaurants typiques alsaciens lors de vos visites.

Comme à la maison ! C'est la promesse faite par l'équipe du village vacances ULVF de La Petite-Pierre.

Le programme détaillé sera confirmé quelques jours avant le séjour.

Nous vous souhaitons un excellent voyage.

Inscription du 03 au 28 juin

Pour votre inscription au voyage, merci de prendre RDV à partir du 03 juin par téléphone ou à l'accueil de votre Mairie. La liste des documents à fournir vous sera communiquée à ce moment-là.



Crédit Photos ULVF



Pass Seniors



2024



NOUVEAU ! LE PASS'SENIORS

Le 08 septembre, retrouver le Pass'Seniors sur votre commune pour les personnes de plus de 70 ans.

Il sera en vente au prix de 10 euros à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture et pour son lancement en avant-première au Forum des associations le samedi 06 septembre.

Il contiendra :

- 1 participation de 5 euros à l'adhésion d'une association de Bonson
- 1 entrée de cinéma au FAMILY
- 1 entrée à la saison Culturelle de Bonson
- 1 réduction sur une sortie journée organisée par le CCAS
- 1 semaine de portage de repas offerte (hors frais de livraison)
- 4 trajets simples ou 2 allers/retours de navette (st Just St Rambert)
- 1 réduction sur le repas estival de 2025
- 1 participation sur l'entrée des bassins des Iléades à Montrond les bains
- 1 offre découverte territoire visite guidée Loire Forez Tourisme
- Et d'autres offres en préparation sur prévention santé avec l'AIMV et ateliers numériques
- Également des offres de partenaires et de commerçants

Plus d'informations sur le site internet et Facebook de la Mairie
dans les semaines à venir et dans la revue de juillet.

31



Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) Transport de colis urgents



04 77 02 01 25

SAISON CULTURELLE

URBAN FOLKY

Musique celte

Super soirée, samedi 27 janvier l'Espace Barbara avec le groupe URBAN FOLKY. Ils ont embrasé la salle par leur musique celtique et ont fait vibrer le public.

Nous remercions la FCPE (fédération de parents d'élèves) qui a tenu la buvette avec brio et dynamisme.



32

Contardo

TRAVAUX PUBLICS
Vialisation
Terrassement
Canalisation

Tél : 04 77 36 59 11 - Port : 06 89 64 92 20 - Fax : 04 77 36 41 55

17 Ter, Rue des Grillettes
42160 BONSON

 C.G
NUANCES

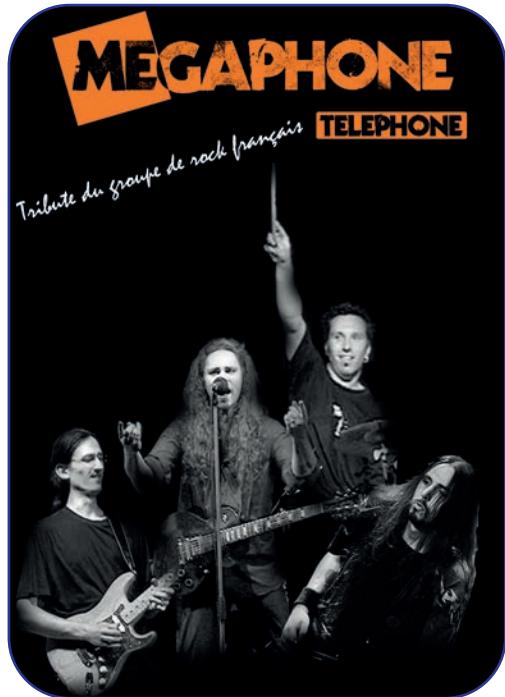
Plâtrerie
Peinture
Décoration

Revêtement de Sols et Murs

42160 BONSON

Tél : 06 79 32 39 43

Coup d'oeil sur la programmation



BILLETTERIE ET TARIFS

Tarif unique à 10 €
pour tous les spectacles

- Tarif réduit (en pré-vente) : 8 €
- A partir de 10 entrées pour un même spectacle
- 1/2 Tarif : 5 €
- De 7 à 14 ans
Gratuit pour les - de 7 ans

LIEU DE VENTE DES BILLETS
En Mairie, sur place avant chaque spectacle ou sur :
loireforez.com/billetterie.boutique/

33

Retrouvez le programme de la prochaine saison culturelle 2024-2025 dans la revue municipale de juillet

2024 - 2025

Saison Culturelle

ESPACE BARBARA

ASSOCIATIONS BONSONNAISES

• AMICALE POUR LE DON DE SANG SURY-ST MARCELLIN-BONSON

POURQUOI LA DEMARCHE DU DON DE SANG?

Tout d'abord pour aider les malades, la recherche et la fabrication de médicaments. En effet, à chaque visite le sang du donneur est analysé.

Cela peut contribuer à repérer précocement une maladie comme l'hépatite B et C, le VIH et de déterminer la présence éventuelle de virus et de bactéries.

C'est dire si le don est important autant pour soi que pour les autres.

Nous vous rappelons les prochaines journées de don :

- Bonson - Espace Barbara
Le mardi 18 Juin de 15h à 19h
 - St Marcellin Salle Bernard Rouby
Le mardi 23 Juillet de 15h à 19h
- Nous vous espérons nombreux.

• BONSON EN FÊTE

A nouveau un très grand succès pour notre soirée Célibataires.

Plus de 350 personnes sont venues pour s'amuser mais surtout pour trouver l'amour et certains sont répartis à 2 comme Jérôme et Corinne. Françoise et David sont revenus pour fêter leur rencontre à cette même soirée (photo).

Merci à Rythm'Animation de toujours mettre autant le feu lors de nos soirées !

Prochain événement le 22 juin pour la fête de la musique. Réservations conseillées sur le site helloasso.



34

• LES JARDINS FAMILIAUX

Salle de l'Amitié, le samedi 6 janvier se réunissaient les amis des Jardins Familiaux pour vivre un moment de partage et de convivialité autour de la galette des rois et un verre de cidre.



TF URBAN
MOBILIER URBAIN

TF FACTORY
TÔLERIE FINE

DONNER VIE À VOS DÉFIS

tolerie-forezienne.com

10 rue de l'industrie, 42160 Bonson | 04 77 55 17 10

GM PLOMBERIE

CHAUFFAGISTE SPÉCIALISTE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES
VOUS PROPOSE SES SOLUTIONS POUR UN MODE DE CHAUFFAGE
PLUS RESPONSABLE ET PLUS ÉCONOMIQUE

BOIS
BUCHES
GRANULES
PLAQUETTES

SOLAIRE

POMPE À CHALEUR

Contact : gmplomberie@laposte.net
06 - 52 - 69 - 06 - 68

• TERRE ESSENCE CIEL

Terre Essence Ciel propose régulièrement des ateliers qi gong et autres disciplines !

Toujours dans la joie et la bonne humeur ..

Après avoir fêté le nouvel an chinois avec pétards et calligraphie, célébré le printemps avec qi gong de la fille de Jade et des plantations .

De nouveaux ateliers prévus pour nourrir le bien être, la bienveillance et le partage !

Ouvert à tous

Renseignements Frédérique Martin

Tel : 0688381221



• FCBSC

Retour sur la saison hivernale de nos U7 et U8 :

La période hivernale est un moment important dans l'apprentissage du football pour nos catégories de jeunes pratiqué en intérieur. Grâce à l'accord des communes de Bonson et St Cyprien et à la coopération des clubs utilisant les gymnases habituellement, nous avons pu trouver des créneaux horaires afin de perfectionner nos enfants.

Pendant cette période, nous avons pu organiser sur 6 week ends des plateaux relevés à 8 équipes sous un format championnat, avec la présence des meilleures équipes ligériennes ainsi que celles de la banlieue lyonnaise. Nous avons constaté les progrès des enfants grâce aux oppositions très fortes qui nous ont fait face.

Bien entendu, ces manifestations n'auraient pas pu avoir lieu sans le soutien précieux de nos bénévoles toujours présents pour nous accompagner.

La pratique du football en salle est essentielle dans l'évolution des enfants, la surface de jeu rapide permet une progression rapide autant sur le plan cognitif que technique. Nos 2 générations prometteuses (2016 et 2017) ont su répondre à l'exigence et à l'intensité qu'impose cette période en salle.

Nous pouvons remarquer depuis que nous sommes revenus en extérieur les progrès réalisés, et nous avons hâte de confirmer sur les tournois nationaux de fin de saison.



35



En espérant que nous pourrons prolonger les séances la saison prochaine.

Le FCBSC est sur le bon chemin, reconnu par ses pairs pour la qualité

de son travail, toujours derrière notre président et son bureau, notre devise n'a jamais été autant évidente qu'aujourd'hui...

#Tousensemble

• LE SOU DES ÉCOLES

Bonjour à toutes et à tous !

L'activité majeure pour nous, en ce printemps, était notre tombola annuelle. De nombreux lots étaient en jeu et les tickets étaient vendus 1€ par les enfants de l'école. En 2023, plus de 3700 tickets avaient été vendus et cela avait permis de financer plus d'activités de l'école que nous ne l'avions prévu. Cette année, notre tombola a rencontré moins de succès que l'année dernière mais elle a fait de chaque gagnant un heureux ; et elle reste un apport important dans ce que nous reversons ensuite à l'école.

Nous en profitons pour remercier les nombreux commerçants bonsonnais et des environs qui ont participé en nous offrant beaucoup de lots pour la tombola !!!

Le samedi 30 mars avait lieu notre Carna'Sou .

Cette année, des enfants ont confectionné Mr Carnaval le matin ! Puis nous avons pu organiser un défilé des enfants en partant de l'école et allant jusqu'à l'espace Barbara.

La soirée fut ensuite animée par notre DJ Rythm'Animation dans une ambiance chaleureuse et avec le tant attendu tirage au sort de la tombola ! Les familles ont profité des crêpes, de la buvette servis par les bénévoles et des repas concoctés par le food truck "La Cantine qui trottine".

36 Nous sommes également enthousiastes de participer actuellement aux préparatifs et au financement du formidable projet "10 jours sans écrans" porté par une professeure de l'école en collaboration étroite avec l'école, les parents d'élèves FCPE ainsi qu'avec le périscolaire et la Mairie. Le but est d'accompagner, d'encourager les familles à réduire voire d'arrêter leur utilisation des écrans créatifs ! Tous les élèves de l'école y prendront part du 14 au 23 mai prochain et toutes les familles sont invitées à participer aux différentes activités proposées dans la commune. Une conférence pour les adultes et, pour tous, un après-midi jeux de société, une marche, un pique nique, une initiation à l'astronomie, un goûter partagé et une lecture de contes ; voilà un riche programme qui, on l'espère, vous plaira ! Nous offrirons par la même



occasion un livre à chaque élève !!!

Notre **concours de pétanque** aura lieu le **samedi 4 mai** à l'Amicale de la Boule. Nous espérons que le temps sera clément et que de nombreux joueurs pourront venir s'affronter. Comme chaque année, les vainqueurs repartiront avec un prix. Le coût de l'inscription est de 10€ la doublette. Les inscriptions débuteront dès 12h pour un début de concours à 14h. Il n'y a pas de réservation à l'avance. Nous accueillons habituellement de nombreux habitués et de nouveaux joueurs. Tous seront les bienvenus !

Notre **kermesse** aura lieu ensuite le **samedi 15 juin** au complexe sportif. C'est l'événement festif attendu par les enfants et les familles en fin d'année scolaire. De nombreuses activités seront proposées aux enfants (maquillage, structures gonflables, promenades à poneys...) et ils repartiront avec un petit cadeau. Après quelques ratés de l'année 2023, nous nous efforcerons de faire au mieux pour que la journée soit la plus belle possible pour les enfants. C'est une grosse organisation en perspective, alors n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main !

Nous souhaitons aussi évoquer un aspect plus négatif de notre association. Ces dernières années, nous accueillons peu de nouveaux bénévoles. Les bénévoles qui composent notre association sont présents depuis de nombreuses années. Leurs enfants grandissent et quittant notre école, leurs parents bénévoles ne nous apporteront plus leur présence ni leur dynamisme.

En ce sens, si de nouveaux bénévoles

ne rejoignent pas l'association rapidement, celle-ci sera moins active voire n'existera plus ! Pas de bénévoles, pas de Sou des écoles. Cela signifiera tout simplement qu'il n'y aura plus d'argent reversé à l'école et que les sorties devront être financées par les familles.

Le Sou des Ecoles de Bonson existe depuis plus de 20 ans et oeuvre pour financer les activités des enfants au sein de l'école mais aussi pour collecter des fonds afin de leur offrir et organiser intégralement un Spectacle de Noël et une Kermesse de fin d'année.

En 2022-2023, nos actions ont ainsi évité à l'école de demander aux parents de payer pour les activités des enfants (hormis les sorties avec nuitée). Nous faisons au mieux pour que cela se reproduise cette année.

Le Sou des Écoles n'est pas une association de parents d'élèves et est ouvert à tout le monde. Il n'y a pas d'engagement, pas d'adhésion ni d'obligation sur le temps de présence ou l'aide apportée. Comme nous le répétons, que ce soit pour 1h sur une manifestation ou sur une présence plus investie et régulière tout au long de l'année, toutes les personnes sont les bienvenues.

Au Sou des écoles, on partage de supers moments conviviaux, on partage des idées, on échange, on cherche des lots, on fait des affiches, des courses, des crêpes, on monte des tonnelles ... Bref, il y en a pour tous les goûts !!! Si vous êtes intéressé ou que vous souhaitez plus d'informations avant de nous rejoindre, n'hésitez pas

à nous contacter par mail ou par téléphone :

lesouedescole.bonson42@gmail.com

ou **06.25.34.04.34** ou sur notre page Facebook : Jules Verne - le sou des écoles de Bonson. Les enfants ont besoin de vous pour continuer à faire des activités à moindre coût durant leur année scolaire au sein de l'école de la commune !!!

Nous essayer, c'est nous adopter !
Alors, quand est-ce qu'on vous rencontre ?

Nous remercions également tous les parents et toutes les familles présentes à nos manifestations. Sans vous, nos évènements ne seraient pas aussi réussis ! Et un immense merci à tous les bénévoles.

A bientôt en forme et avec le smile

Les formidables bénévoles du Sou des écoles



37



• FCPE

Bonjour les parents, les familles, les amis,

Le succès de la 2ème édition « Opération Pizzas » projet à l'initiative de la FCPE et des enseignants avec la participation du Périscolaire, en partenariat avec la Pizzeria "By Charlex" à Bonson est semblable à celui de 2023.
Nous remercions chaleureusement toutes les familles qui y ont participé ! Le profit de cette vente servira à financer notre prochaine conférence.

Projet « 10 jours sans écrans » :

Nous participons avec un immense entrain au pilotage du projet mené par une professeure des écoles, à savoir "Les 10 jours sans écrans" qui auront lieu du 14 au 23 mai 2023. C'est un sujet d'actualité qui sensibilise de nombreux parents. Ce projet concerne tous les élèves de l'école et donc toutes les familles sont invitées à y participer !

Ainsi, nous avons proposé, avec enthousiasme, de nombreuses activités auxquelles seront conviés les parents et les familles tout au long de ce défi afin de diminuer voire d'arrêter leurs utilisations des écrans récréatifs.

L'idée n'est pas de culpabiliser les familles ni de diaboliser les écrans mais de prendre conscience de leurs risques, de recevoir des conseils sur l'utilisation et les règles autour des écrans et de (re) découvrir le plaisir de partager des activités sans écrans. Nous organisons ces activités en collaboration étroite avec l'école et le Sou des écoles ainsi que le périscolaire et la Mairie :

1/ Une conférence autour de la prévention des risques et dangers des écrans et des conseils d'utilisation en famille. Elle aura lieu le mardi 14 mai à 20h à l'école de Bonson, sera gratuite et ouverte à tous les adultes intéressés par le sujet. Des intervenantes de qualité animeront la soirée. Ce seront les professionnelles : Lise BIFFAUD psychologue et neuropsychologue de l'enfant du cabinet CANOPÉE et Meline CHAMPANAY psychomotricienne, au Pôle Santé le Colibri de Saint Galmier.

2/ Un après-midi jeux de société le mercredi 15 mai de 14h à 18h à la salle Barbara. La formule est toute simple : "Apporte ton jeu et trouve un copain" !

Quoi de mieux que de partager une partie de cartes ? De rigoler autour d'un bon jeu entre amis ? De s'encourager en famille autour d'un jeu coopératif ?

Tout est dit : les familles vont jouer.

Il y aura un atelier Légo, un atelier de jeux Oika Oika, de nombreux jeux surdimensionnés seront à disposition et chacun pourra bien évidemment apporter ses jeux personnels à partager avec les autres !

Les enfants du centre de loisirs participeront à cet événement unique et inédit ! Les associations FCPE et Sou des écoles s'allieront pour offrir le goûter aux familles. Il y aura également un espace de discussion pour les familles.

3/ Une marche, en fin de journée, de l'école au stade suivie d'un pique nique en famille puis d'une soirée d'initiation à l'astronomie au stade le vendredi 17 mai en soirée.

4/ Un goûter partagé qui aura lieu après la sortie des classes, le mardi 21 mai à partir de 16h20 devant l'école. Ce sera quartier libre : "Viens, apporte et partage ton goûter, ton ballon et tes jeux ". Les familles sont toutes invitées à rester partager un moment convivial après l'école.

5/ Une lecture de contes à la médiathèque à confirmer ...

Par le biais de notre page Facebook, vous recevrez prochainement de plus amples informations

Cet entraînant projet rythme bien notre année associative. Nous sommes ravis d'y prendre part et remercions la professeure et l'école pour la confiance accordée.



10 JOURS SANS ÉCRANS

Du 14 au 23 mai 2024, on se déconnecte !

Les écoliers bonsonnais participeront au défi

10 jours sans écrans

Un temps fort collectif qui vise à réduire l'utilisation des écrans de loisirs pour les remplacer par plus d'activités physiques, plus de jeux en extérieur, plus de lecture...

C'est l'occasion de prendre conscience de la place des écrans dans notre quotidien.

Chacun est libre de rejoindre ce défi et il est tout à fait possible de le relever en famille.

Moins d'écrans, plus de temps pour ...

jouer

échanger

faire du sport

lire

dormir

Des activités seront organisées par les associations de parents d'élèves, le Sou des Écoles en collaboration avec la municipalité pendant ces dix jours, l'occasion de proposer des alternatives aux écrans tout en partageant des moments de convivialité.

Mardi
14 mai

à 20h
Conférence
« Les écrans »
durée 1h30
pour les
parents
Lieu : à l'école



Mercredi
15 mai

de 14h à 18h
Jeux de
société
+ goûter
à l'Espace
Barbara



Vendredi
17 mai

Balade nocturne
+ Repas partagé
+ Initiation à
l'astronomie
Les horaires, durée
et lieu de
départ vous seront
communiqués
ultérieurement



Mardi
21 mai

Dès 16h20
Goûter partagé
au city park
Parc des Javellettes



Mercredi
22 mai

De 10h à 11h
L'heure du
conte
Médiathèque
de Bonson



39

10 jours sans écrans = 10 jours pour améliorer ses habitudes de vie

La déconnexion numérique a de nombreux bénéfices :

• un impact écologique : à la fabrication, mais également à l'usage, les écrans ont un impact important sur notre environnement.

• une meilleure santé : notre corps est fait pour bouger. Moins de temps devant l'écran, c'est plus de temps pour bouger ! Limiter le temps d'écran récréatif aide également à préserver la qualité de son sommeil.

• de la convivialité : avoir plus de temps pour lire et échanger avec sa famille et ses amis.

• une meilleure attention : mieux réussir à l'école en développant de meilleures aptitudes en lecture, en étant plus attentif en classe et en ayant plus de facilité à communiquer.



• FCPE (suite)

Autre projet, 2ème et 3ème Conseils d'école et rentrée scolaire 2024-2025 :

- Nous avons été force de proposition auprès de l'école concernant l'intervention de l'**association Aispas 42** qui oeuvre autour du consentement, un sujet d'actualité. Aispas 42 interviendra auprès des classes de CE2.
- Merci pour vos messages et mails sur lesquels nous nous appuyons pour porter vos voix lors des rencontres avec la Mairie et l'école ! La communication avec l'école et la Mairie reste primordiale et nous restons en contact étroit avec elles.

Ainsi, nous avons participé au **2 ème conseil d'école le 14 mars 2024** et nous avons transmis vos questions. Le compte rendu vous sera prochainement transmis par mail par l'école. Il sera également accessible sur le portail familles.

Nous prendrons part au **3ème conseil d'école en juin 2024**. C'est pourquoi nous attendons d'ores et déjà vos remarques et suggestions.

- **Une 18 ème classe va ouvrir en septembre 2024** et l'école accueillera pas moins de 450 enfants !

Nous, parents d'élèves élus, sommes donc très attentifs à sa mise en place et au bien être de tous les élèves.

Enfin, comment ne pas terminer en rappelant qu'une association n'est rien sans ses membres ? Pour la FCPE c'est pareil. Pour que l'association vive, elle a besoin, année après année, de nouveaux parents. Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez **discuter avec nous avant de nous rejoindre à la rentrée 2024-2025**, vous pouvez nous contacter par mail : assofcpebonson@gmail.com ou sur Messenger/Facebook sur notre page **FCPE Bonson**.

Vous découvrirez des parents motivés, investis, engagés pour la vie des enfants à l'école , vous découvrirez les coulisses de l'école et de son fonctionnement, vous créerez du lien social !

C'est enrichissant et très gratifiant : plaisir de partager, joie de recevoir !!!

A bientôt,

Vos représentants des parents d'élèves

• LIEUES FOREZIENNES



Comité d'Organisation des Lieues Foréziennes : Assis de gauche à droite : Gérard MAZENOD - Odile GACHET - Françoise RAVEL - François BEYNEL - Debout : Jean Michel BERGER- Michel GACHET
Absents : Philippe PROPAGE - Alain PEYRE.

Lundi 18 Mars 2024, s'est déroulée la 1ière réunion 2024 du Comité d'Organisation des Lieues Foréziennes avec la participation de la Municipalité de Bonson, les membres des Associations composant le Comité dont le FJEP Bonson, le Sou des Ecoles, le FAC Andrézieux, le Moto Club de Bonson, l'Amicale du Don du Sang.

A cette occasion, le nouveau bureau a été élu. Le Président sortant, Gérard MAZENOD, après 38 années de

Présidence au sein de l'Organisation, a passé le relais à Françoise RAVEL, Secrétaire de 2005 à 2018 et Trésorière de 2018 à 2023. Le nouveau Trésorier, François BEYNEL, membre du bureau depuis 1990, a laissé son poste de Secrétaire à Odile GACHET, œuvrant en tant que bénévole jusqu'à présent. Les 2 Vice-Présidents, Philippe PROPAGE et Jean Michel BERGER continuent d'occuper leur poste.

La 38ème édition, qui aura lieu le Lundi 11 Novembre 2024, est déjà en préparation. Nous comptons sur

nos Partenaires, Commerçants et Associations, sans oublier tous nos bénévoles qui nous aident depuis tant d'années et qui sans eux, notre manifestation ne pourrait avoir lieu.

Un grand merci à tous. Que 2024 soit encore une très belle réussite !



• TEMPS LIBRE

APRES-MIDI JEUX

Vendredi 22 Mars l'après midi-midi jeux a bien fonctionné... Jeux d'intérieur (tarot, coinche, jeux de société divers), jeux d'extérieur (molki, pétanque) et soirée repas et détente en chansons !!! Dommage que nous ayons dû nous limiter à 50 places dans la salle du Renouveau.

Mardi 26 Mars, atelier « Décos de Pâques »... de petits poussins et des lapins ont été confectionnés par les participantes.



Bouygues Energies & Services
Agence Loire Auvergne
Zac des Plaines
Rue des Chênes - BP 467
42164 BONSON
Tél : +33 4 13 64 03 83
www.bouygues-es.com

• Éclairage public

Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations

• Réseaux

Électrique, fibre optique, gaz

• Services aux collectivités

Infrastructures de Recharge pour Véhicules
Electriques (IRVE), vidéoprotection

• Gestion de Traffic

Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)

Panneaux à Messageries Variables (PMV),
Contrôle d'accès



41

Johan HULAIN
Plâtrerie
Peinture
42160 Bonson
Décoration intérieure
et extérieure
Neuf et rénovation
06 47 06 68 12

• ÉCOLE DANSE BONSON



Le dimanche 17 mars 2024, les avancées de Danse Bonson ont eu la chance de participer au Festival « Temps Danse » à Mornant.

42 Cet échange a permis à nos danseuses de partager un moment enrichissant, avec la découverte de nouveaux styles.
Nous remercions notre professeur de modern jazz MAGRIT Gérald pour cette expérience !

Le groupe Attitude Crew d'Elisa a participé à la compétition de Nova le Dimanche 14 avril 2024 à l'Escale de Veauche.
Nous remercions notre professeur Elisa pour cette belle motivation et initiative.



Sans oublier notre **gala de fin d'année qui se déroulera : le Samedi 29 juin 2024 à l'Escale à Veauche.**
Cette année, notre thème s'inspira du célèbre film « Retour dans le futur ».



PAROLES D'ÉLUS

Droit de parole de l'opposition

Bonson est une commune d'une superficie de 550 hectares où vit une population d'à peu près 4300 habitants. Cela engendre une densité dépassant les 800 habitants / Km² et nous situe dans le peloton de tête des communes de LFA. Le succès de la plaine du Forez , la division parcellaire et l'obligation faite à notre commune d'offrir 20% de son territoire à de l'habitat social ont alimenté cette densification. Mais peut-on encore construire à Bonson sans consommer davantage de terres ? Qui va siffler la fin de la partie ?

La loi « Zéro Artificialisation Nette » dite loi « ZAN » votée en aout 2021 et dont le principe est de diminuer de 50%, tous les dix ans, l'artificialisation des terres pour arriver au chiffre clé de Zéro en 2050 !

Cette loi dont la volonté affichée est de faire face entre autres à l'amplification des risques d'inondation, à la perte de la biodiversité, à la pollution, au réchauffement climatique et la réduction des terres agricoles... Bonson a consommé 29 hectares de 2011 à 2021. Si cette loi s'applique dans son énoncé actuel, on aura un potentiel exploitable de 14,5 hectares jusqu'en 2031, 7,25 hectares jusqu'en 2041 et 3,5hectares jusqu'en 2050 soit 25 hectares maximum jusqu'en 2050. A la vue des nombreux de permis de construire signés ces dernières années afin de répondre soit à la division parcellaire soit à la demande de bailleurs privés ou sociaux qu'adviendra t'il le jour où Bonson aura consommé son droit d'artificialiser ?

Bonson a consciencieusement répondu au critère des 20% de logements sociaux et cela l'a conduit à céder, en tout honneur, une partie de son territoire à la construction .Or la conjonction entre la délivrance des permis de construire aux particuliers et la pratique des bailleurs sociaux consistant à vendre certains de leurs biens à leurs locataires conduit à faire baisser ce pourcentage et crée de ce fait aux communes l'obligation de construire encore une fois du logement social pour atteindre à nouveau les 20% !! Sujet complexe qui interroge sur les choix urbanistiques faits et à faire par l'équipe municipale et celles à venir, afin de mettre en ligne Bonson, sur un atterrissage de « fin de partie » réussi !

43

Droit de parole de la majorité

Concertation des bonsonnaises et bonsonnais : Bonson 2040 - Étude urbaine sur le secteur Charles de Gaulle « Mieux comprendre le fonctionnement de la centralité de Bonson, grâce à votre regard et vos usages. »

Dans le cadre de l'animation territoriale « projets urbains » proposée par Loire Forez agglomération, la commune de Bonson s'est engagée dans une démarche de réflexion sur le devenir du cœur de la commune à horizon 2040 et plus particulièrement du secteur Charles de Gaulle. Cette étude de faisabilité intègre également une démarche artistique en appui à la concertation habitante. Plusieurs partenaires se sont associés au côté de la commune pour cofinancer l'étude : l'EPORA et Loire Forez.

Le groupement d'études VERDI (urbanistes) / Eloise VANHOUTEGHEM (illustratrice) / ONNIX (économiste) a été mandaté pour conduire, cette mission, qui vise à réaliser une note d'enjeux pour conseiller et accompagner les élus à définir les orientations en matière d'espaces publics, d'habitat et de commerces pour conforter le nouveau cœur de la commune. La première étape de ce travail a consisté en la réalisation d'une balade urbaine dans le centre-ville dont l'objectif fut de partager ensemble notre regard sur les ambiances et les lieux, et de mieux cerner vos habitudes et vos attentes sur le cœur de Bonson. Le jeudi 7 Mars 2024, une cinquantaine de participants se sont retrouvés devant la mairie, point de départ d'un itinéraire en 6 étapes :

Parvis de la Mairie : « le point de repère » / Pôle commercial et de services - Rue des Javelottes : « l'arrière scène » / îlot commercial - avenue de Sury : « le point noir / Place du 11 novembre : « le parking des possibles » / Place du souvenir et de la paix : « la bulle » / Gare de Bonson : « le bout du monde ? » La parole des habitants et usagers a été gravée dans le marbre autour de plusieurs thématiques : usages urbains, symbolique du lieu, mobilité, accessibilité, espaces publics, nature en ville, habitat, commerces et services. Cette balade est la première pierre de la concertation de la population. D'autres ateliers sont en préparation. Dans le bulletin municipal de Juillet 2024, un cahier spécial sera consacré à cette étude participative.

Hôtel de ville

Mairie de Bonson B.P. 437
1 place Charles de Gaulle
42160 Bonson

Site internet : www.mairie-bonson.fr

Horaires d'ouverture

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 8h30 à 12h00

Tel. : 04 77 55 14 16

Courriel : contact@mairie-bonson.fr



Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

- Standard : 04 77 55 14 16
- État Civil : 04 77 55 14 16
- Urbanisme : 04 77 55 55 68
- Services Techniques : 04 77 55 55 69
- Action Sociale (CCAS) : 04 77 55 55 62
- Médiathèque : 04 77 55 87 74
- Police Municipale : 04 77 55 55 61

- Pôle Enfance Jeunesse : 04 77 55 55 42
04 77 55 55 65
- Restaurant municipal - Accueil périscolaire -
Centre de loisirs - Club Ados :
secretariat.saej@mairie-bonson.fr
- Portail Familles : <https://bonson.portail-familles.app/>
- L'Île aux Coissoux : 04 77 73 56 68
- Groupe scolaire Jules VERNE : 04 77 55 02 89
- Vie Économique : 04 77 55 14 16 / 06 15 96 18 16
- Vie Associative : 04 77 55 14 16 / 06 15 96 18 16

Accueil et permanences :

- État civil : horaires d'ouverture de la Mairie
- Pôle Enfance Jeunesse :

Vos référents Sandrine DERRIEN / Audrey BRANSIET - Lundi de 13h30 à 17h - Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Vendredi de 08h30 à 12h.

- CCAS : Permanences du Travailleur Social C.C.A.S. sur RDV : Lundi, mardi, jeudi
- Service urbanisme : uniquement sur RDV au 04 77 55 55 68 - Stéphanie VIAL Tous les jours sauf le lundi matin et le mardi après-midi.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Auto Contrôle Forézien
Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car
42160 BONSON
04 77 55 09 55

- 15 Samu
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Urgences Européennes
- 115 Urgences Sociales
- 116000 Enfants disparus
- 119 Enfance maltraitée
- 04 72 11 69 11 : Centre antipoison de Lyon